

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250401

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Marolles-Lès-Saint-Calais en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation

02 avril 2025

Date d'affichage

02 avril 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 27

Votants : 37

MM. BORDEAU Christian, CHABILLANT Jean-Luc, DUPIN Christian, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Aris, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. HUGUET Jean-Pierre, membre suppléant.

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à Mme DAVID Isabelle
M. CHÉRON Michel
M. FLAMENT Dominique
M. FOUCAULT Yves
M. GRÉMILLON Patrick donne pouvoir à Mme RENARD Candy
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à Mme LELONG Françoise
M. LACOCHE Jacques donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre
M. LEBERT Philippe donne pouvoir à M. BORDEAU Christian
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
M. MORIN Sébastien
M. PARIS Hubert
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Mme NELET Annie
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE
RAPPORT D'ACTIVITE 2024**

Monsieur le Président présente le rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille. Les conseillers communautaires sont invités à se prononcer sur ce dit rapport.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.
- **AUTORISE** le Président à le transmettre à chaque commune membre.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 10 avril 2025

La secrétaire de séance,

Le Président,

Candy RENARD



Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS